

Réserves charbonnières

En milliers de tonnes courtes

	Mesurées	Indiquées	Déduites	Total
Nouvelle-Ecosse	126 000	466 000	684 000	1 276 000
Nouveau-Brunswick	10 000	—	—	10 000
Ontario	240 000	—	—	240 000
Saskatchewan	291 500	7 024 000	4 698 400	12 013 900
Alberta	2 203 900	32 096 100	12 940 200	47 240 200
Colombie-Brit.	7 328 600	11 175 400	40 953 000	59 457 000
Total	10 200 000	50 761 500	59 275 600	120 237 100

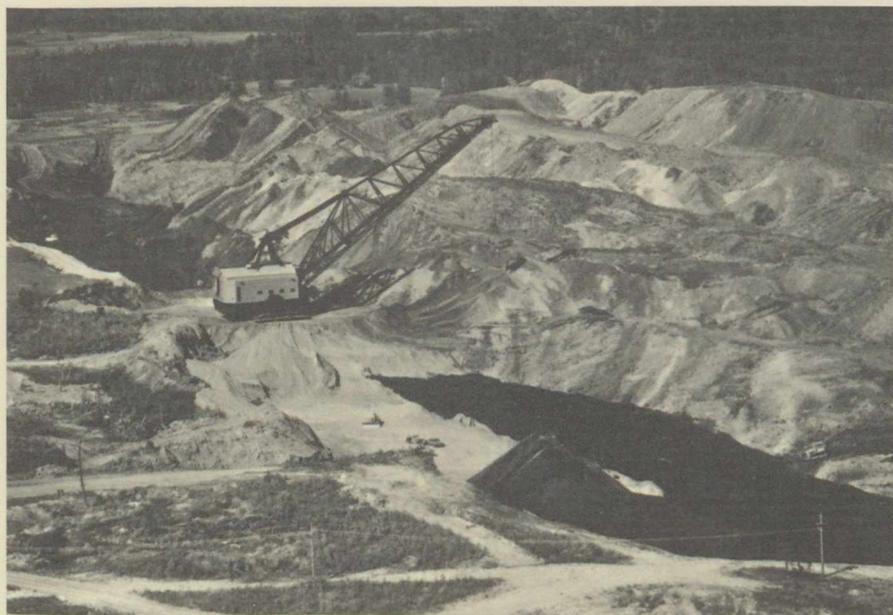
Définitions

Réserves mesurées (ou prouvées). Réserves dont le calcul repose sur les dimensions des affleurements, des tranchées, des chantiers d'exploitation minière et des trous de mine. Le calcul est estimé exact à 20 p. 100 près.

Réserves indiquées (ou probables). Réserves dont le calcul repose en partie sur des mesures précises et en partie sur l'extrapolation des don-

nées visibles à une profondeur raisonnable selon l'information géologique disponible.

Réserves déduites (ou possibles). Réserves dont l'évaluation quantitative est fondée en grande partie sur la connaissance générale des caractéristiques géologiques du gîte houiller ou de la région, faute de mesures suffisantes de l'épaisseur des couches.



Veine de charbon dans une mine à ciel ouvert de l'Alberta.

Le pétrole et le gaz naturel

L'augmentation rapide de la consommation du pétrole au cours des années 1950 a été un phénomène mondial, fondé d'une part sur les progrès de la technique, d'autre part sur le prix peu élevé du produit. Sur le plan industriel, le jeu de la concurrence a ainsi

permis de remplacer le charbon par le fuel. La demande de pétrole s'est accrue, au Canada, au rythme annuel de 5,5 p. 100. Cependant, la production a augmenté plus rapidement encore, avec un taux annuel moyen de 9,9 p. 100. En 1969, les exportations ont, pour la

